

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

MANDARINE HOLDING

(Euronext Paris)

- 1 - Le 1^{er} avril 2008, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions MANDARINE HOLDING (ex IMECOM GROUP) déposée par Banque Degroof & Philippe, agissant pour le compte de la société Mandarine Group (cf. Décision et Information 208C20595 du 1^{er} avril 2008).

La note d'information de Mandarine Group (visa n°08-063 du 1^{er} avril 2008), la note en réponse de la société MANDARINE HOLDING (visa n°08-064 du 1^{er} avril 2008) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées.

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 30 avril au 14 mai 2008 inclus**.

Euronext Paris SA fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre publique d'achat simplifiée et son calendrier détaillé.

- 2 - L'Autorité des marchés financiers a demandé la reprise de la cotation des actions MANDARINE HOLDING le 30 avril 2008.